

monsieur l'Orateur, que les parcs nationaux de l'Alberta couvrent une superficie beaucoup plus grande que la superficie totale de tous les autres parcs nationaux du Canada, exception faite du parc de Wood Buffalo qui, à lui seul, est plus vaste que les parcs de Banff, de Jasper et des lacs Waterton réunis.

Les Albertains s'entendent dire qu'ils devraient se réjouir de vivre dans le voisinage des parcs nationaux, mais ils ne peuvent les utiliser comme aires de récréation, oh, non. «Que les paysans se contentent de vivre à l'ombre du château du seigneur.» Voilà, semble-t-il, l'attitude de certaines gens qui sont pour l'emploi fort restreint des parcs. A notre époque, l'aménagement convenable de ces parcs s'impose, mais, je le répète, je ne suis pas pour autant partisan de la transformation de Banff ou de Jasper en des parcs d'amusement, genre Coney Island, loin de là.

Ces parcs sont immenses et, à vrai dire, ceux qui préconisent leur conservation complète ne les ont pas visités pour la plupart et ils ne se rendent même pas compte des parties incultes qu'ils renferment. Néanmoins, il y en a qu'il faut aménager, tel l'emplacement des villages. Les gens vivaient dans les parcs nationaux longtemps avant que les fonctionnaires viennent y travailler pour le compte du ministère responsable. Maintenant la bureaucratie prend graduellement des mesures pour retirer des droits obtenus en vertu d'une entente avec le gouvernement du Canada, entente conclue de bonne foi entre les deux parties, monsieur l'Orateur, entre les deux parties. Mais maintenant, parce qu'il y en a qui croient que certaines philosophies doivent prévaloir, les droits des particuliers sont brutalement rejetés.

Il y a eu changement de politique au sujet des baux dès 1960. Je devrais peut-être dire que cette décision s'inspirait du plus pur esprit bureaucratique. Mais je voudrais dire ceci: bien que depuis 1960 il ait été précisé clairement que les futurs baux et les baux renouvelables contiendraient de nouvelles conditions, rien ne justifiait l'emploi de pressions indues; nous pouvons citer de nombreux exemples de ce genre de pressions exercées sur les détenteurs d'autres types de baux, afin que ces gens renoncent à leurs droits en vertu de leurs baux d'origine pour obtenir permis ou renouvellements.

• (4.10 p.m.)

Toutes sortes de gens m'ont écrit. Des détenteurs de baux commerciaux ou des propriétaires de motels qui voulaient apporter

[L'hon. M. Lambert.]

des améliorations—mais oui, des améliorations—ils m'ont écrit. Ces améliorations étaient nécessaires, m'ont-ils dit, pour satisfaire à la demande du trafic accru et pour améliorer les installations, à la requête des autorités du parc. Mais tout cela nécessitait un permis, parce que l'existence des résidents des parcs de Banff et de Jasper est tellement contrôlée qu'ils ont presque besoin d'un permis pour aller aux toilettes. Pour faire ces améliorations, il faut un permis de développement, mais on n'en émet pas en vertu des nouvelles dispositions à moins que le bail initial ne soit retourné. En d'autres termes, on s'est servi d'une massue économique contre quelques-uns des détenteurs de bail du parc. C'est répréhensible. Ces gens avaient intérêt dans des affaires qu'ils menaient depuis des années. Les autorités du parc avaient intérêt à ce qu'ils continuent. A titre de citoyens, nous avions intérêt à ce que les parcs maintiennent leur renommée.

Un résident de Jasper a dit l'autre jour qu'aucun administrateur de parc ne connaissait les conditions dans lesquelles les gens y vivent. Cet homme n'y était pas pour gagner sa vie au moyen d'une entreprise commerciale; il y était pour une fin différente, mais essentielle. Il a déclaré qu'aucun de ces fonctionnaires de parc n'avait été obligé d'y passer un été et de répondre à la porte deux ou trois fois chaque nuit à des gens qui demandaient si on pouvait les loger ou s'ils pouvaient y stationner leur roulotte ou leur voiture. Voilà les conditions dans lesquelles vivent ceux qui habitent les parcs.

A Jasper, il y a un hôpital très petit et très ancien. Une installation de ski de plusieurs millions de dollars a été aménagée à Marmot Basin et elle doit être agrandie. La route Yellowhead la traverse. Or croyez-vous qu'un encouragement quelconque a été donné aux religieuses qui s'occupent de l'hôpital en vue de l'améliorer? Il faut un nouvel hôpital. A l'instar de Pilate, la direction des parcs se tient à l'écart et déclare que cela relève de la province de l'Alberta. Or dans d'autres domaines, la province de l'Alberta n'a aucune compétence à l'intérieur de l'agglomération de Jasper. Elle ne peut construire un foyer pour vieillards parce qu'il n'y a aucune autorité locale. En fait, je présume qu'il serait impossible en ce moment d'ériger un hôpital, faute d'autorité locale. Il s'agit ici d'êtres humains. Personne à Ottawa ne peut expulser, interdire ou méconnaître un résident du parc ou de l'agglomération du parc. Pourtant, en réalité, ces citoyens se trouvent victimes d'un genre quelconque de restriction qui touche à leur